Fiche de données de sécurité
Z-AIR

Section 1. Identification

Identification du produit :	Z-AIR
Autres moyens d'identification :	Codes : 90266, 90267, 90268
Usage recommandé et restriction d'utilisation :	Désodorisant liquide
Fournisseur/Fabriquant :	Les Produits Sanitaires Lépine inc. 1105 Bersimis Chicoutimi, Qc G7K 1A4 Tél : 418-545-0794 www.produitslepine.com
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence :	CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) 24/7

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange :

LIQUIDE INFLAMMABLE – Catégorie 3
IRRITATION CUTANNÉE – Catégorie 2
LÉSION OCULAIRES GRAVES – Catégorie 1
SENSIBILISATION CUTANÉE – Catégorie 1
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION – Catégorie 2
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE – EXPOSITION UNIQUE – Catégorie 2
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE – EXPOSITION UNIQUE – Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de Danger :

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence

Prévention : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et un équipement de protection des yeux. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau. Laver les vêtements avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruptions cutanées: Demander un avis médical. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON. En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone ou la poudre chimique pour l'extinction.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Stockage : Stocker sous clef dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Nom commun	% (p/p)	Numéro CAS
Alcool isopropylique	IPA	10 – 30	67-63-0
Alcool éthylique	Éthanol	10 – 30	64-17-5
Alcool méthylique	Méthanol	1 – 5	67-56-1
Alcools éthoxylés C9-11		1 – 5	68439-46-3
Fragrance		1 – 5	N/A

La plage de concentrations réelle est retenue en tant que secret industriel.
Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.
Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau. Laver les vêtements avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruptions cutanées: Demander un avis médical.

Ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit dans l'estomac. Consulter un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, conjonctivite, lésion cornéenne.

Inhalation : Peut provoquer la somnolence ou des vertiges. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation des voies respiratoires, étourdissements, suffocation et coma.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, dermatite.

Ingestion : Peut causer des troubles intestinaux, la somnolence ou des vertiges. Risque avéré d'effets graves pour le nerf optique et système nerveux central. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritations gastro-intestinale, nausées, vomissements, diarrhée, coma, cécité et mort.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Aucun traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Voir section 8.

Voir Information toxicologique (section 11)

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :	CO_2, produits chimiques secs. Ne pas utiliser de jet d'eau pour éteindre feu.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit :	Inflammable. En grande quantité, les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition.
Produits de décomposition thermique dangereux :	Les produits de décomposition peuvent comprendre et ne sont pas limités aux les substances suivantes : oxydes de carbone.
Précautions spéciales pour les pompiers :	Aucune mesure spéciale n'est requise.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :	Il est important que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié : appareil de protection respiratoire, vêtement de protection, gants et protection oculaire (voir Section 8)
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :	Contenir le produit déversé afin de prévenir la contamination de l'environnement. Liquide inflammable, éliminer les sources de chaleur. Tenir éloigné des égouts et de toute surface d'eau. Les petites quantités doivent être enlevées ou essuyées et utilisées, lorsque possible, pour des travaux de nettoyage, ou évacuées dans les égouts sanitaires si les règlements municipaux et provinciaux le permettent. Absorber les quantités plus abondantes avec de la vermiculite, de la terre glaise ou tout autre absorbant, et éliminer en tant que déchets industriels. Si le produit s'est déversé dans la nature, en aviser les autorités municipales, provinciales et fédérales tel qu'exigé par la loi.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Mesures de protection :	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène générale au travail :	Consulter la Section 8 pour les renseignements sur les mesures d'hygiène.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :	Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et des agents oxydants.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Limites d'exposition - ACGIH	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Alcool isopropylique	200 ppm - VEMP 400 ppm - VECD	200 ppm - VEMP	2000 ppm
Alcool éthylique	1000 ppm - VEMP	1000 ppm - VEMP	3300 ppm
Alcool méthylique	200 ppm – VEMP 250 ppm - VECD	200 ppm – VEMP 250 ppm - VECD	6000 ppm
Alcools éthoxylés C9-11	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène :	Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.
Protection oculaire/faciale :	Porter un équipement de protection pour les yeux comme des lunettes protectrices.
Protection de la peau :	
Protection des mains :	Porter des gants résistant aux produits chimiques.
Protection du corps :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Autre protection pour la peau :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Protection respiratoire :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide légèrement ambré
Odeur :	Agréable
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	Ne s'applique pas
Point de fusion et de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	Coupelle fermée : 24°C (75°F)
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide et gaz) :	Ne s'applique pas
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	0,93 ± 0,01g/ml
Solubilité :	Facilement soluble dans les substances suivantes : l'eau froide
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique :	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter :	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles :	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux :	Si chauffé jusqu'à décomposition, libère des oxydes de carbones.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.

Données toxicologiques :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Observation
Alcool isopropylique	DL50 Orale DL50 Cutané CL50 Inhalation	Rat Lapin Rat	1870 mg/kg 4059 mg/kg 66,1 ppm	- - 4 heures	- - -
Alcool éthylique	DL50 Orale DL50 Cutané CL50 Inhalation	Rat Lapin Rat	7060 mg/kg 20000 mg/kg 31623 ppm	- - 4 heures	- - -
Alcool méthylique	DL50 Orale DL50 Cutané CL50 Inhalation	Rat Lapin Rat	5628 mg/kg 20000 mg/kg 64000 ppm	- - 4 heures	- - -
Alcools éthoxylés C9-11	DL50 Orale DL50 Cutané	Rat Lapin	>2000 mg/kg >2000 mg/kg	- -	- -

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, conjonctivite, lésion cornéenne.

Inhalation : Peut provoquer la somnolence ou des vertiges. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation des voies respiratoires, étourdissements, suffocation et coma.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, dermatite.

Ingestion : Peut causer des troubles intestinaux, la somnolence ou des vertiges. Risque avéré d'effets graves pour le nerf optique et système nerveux central. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritations gastro-intestinale, nausées, vomissements, diarrhée, coma, cécité et mort.

Sensibilisation : Quelques cas isolés de sensibilisation cutanée provoquée par l'alcool méthylique ont été rapportés.

Mutagénicité : L'alcool méthylique a causé des effets mutagènes (cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire.

Cancérogénicité : À ce jour, le RSST, le CIRC, l'ACGIH et le NTP n'ont publié aucune évaluation de la cancérogénicité de l'alcool méthylique.

Toxicité pour la reproduction : L'alcool éthylique traverse le placenta chez l'humain et peut causer des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la grossesse. Le risque que des effets se produisent dépend de la durée et du niveau d'exposition. L'alcool méthylique a un effet embryotique et/ou foetotoxique chez l'animal. L'alcool méthylique traverse le placenta chez l'animal.

Tératogénicité : L'alcool méthylique a démontré un effet tératogène chez l'animal.

Toxicité systémique pour certains organes cibles – exposition unique : Catégorie 2 (méthanol : nerf optique et système nerveux central)
Catégorie 3 (méthanol : effets narcotique, somnolence ou vertiges)

Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées : L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des vertiges, de la conjonctivite, insomnie et troubles de la vision. L'exposition orale chronique à l'éthanol peut entraîner le développement d'une lésion hépatique progressive accompagnée d'une fibrose.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie d'exposition	Valeur ETA
Orale	>5000 mg/kg (rat)
Cutanée	>5000 mg/kg (lapin)
Inhalation	220 ppm (rat)

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité :	Non disponible
Persistance et dégradation :	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation :	Non disponible
Mobilité dans le sol :	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU :	UN1993
Désignation officielle :	LIQUIDE INFLAMMABLE NSA (Isopropanol)
Classe de danger :	3
Groupe d'emballage :	III
Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement :	Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

Section 16. Autres informations

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
LIQUIDE INFLAMMABLE – Catégorie 3	Résultat d'essai
IRRITATION CUTANNÉE – Catégorie 2	Méthode de calcul
LÉSION OCULAIRES GRAVES – Catégorie 1	Méthode de calcul
SENSIBILISATION CUTANÉE – Catégorie 1	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION – Catégorie 2	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE – EXPOSITION UNIQUE – Catégorie 2	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE – EXPOSITION UNIQUE – Catégorie 3	Méthode de calcul

Date d'édition :	2019-02-07
Version :	02
Préparé par :	Le département de recherche et développement de Les Produits Sanitaires Lépine inc.
Légende des abréviations :	ETA = Estimation de la toxicité aiguë FDS = Fiche de données de sécurité ONU = Organisation des Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques TMD : Transport de marchandises dangereuses CAS : Numéro d'enregistrement unique auprès du Chemical Abstracts Service CL : Concentration létale DL : Dose létale CE : Concentration effective

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'approbation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**